

22.7.2020

B9-0229/1

Amendement 1

João Ferreira, Sandra Pereira
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant qu'au-delà des profondes fractures et contradictions qui traversent l'Union, la réunion du Conseil européen a mis en évidence la nature même d'un processus d'intégration intrinsèquement générateur d'inégalités, de divergences et d'asymétries, dans lequel la concurrence au sein du marché unique l'emporte sur toute perspective de solidarité entre États, laquelle est dans les faits, inexistante;

Or. en

22.7.2020

B9-0229/2

Amendement 2

Manuel Bompard

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. demande instamment la BCE d'annuler les dettes dont les États lui sont redevables à hauteur des dépenses consenties par eux pour faire face à la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de COVID-19; exhorte l'Union à engager une révision des traités européens, au moins en ce qui concerne la politique monétaire, pour permettre à la BCE de prêter directement de l'argent aux États membres et à l'Union, et d'acheter directement auprès des États membres des obligations perpétuelles à taux zéro; demande la renégociation des conditions, des échéances, des intérêts et des montants des dettes publiques, pour permettre de réorienter les ressources sur les besoins économiques, environnementaux et sociaux urgents et nécessaire dans les États membres plutôt que sur le service de la dette;

Or. en

22.7.2020

B9-0229/3

Amendement 3

Manuel Bompard

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***2 ter. réaffirme la position ferme
exprimée par le Parlement en mai 2020 en
faveur d'un plan de relance de
2 000 milliards d'euros;***

Or. en

22.7.2020

B9-0229/4

Amendement 4
Manuel Bompard
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution **B9-0229/2020**
PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL
Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quater. réclame l'abrogation du pacte de stabilité et de croissance, de la législation sur la gouvernance économique (le «six-pack» et le «two-pack»), du Semestre européen et du traité budgétaire, et demande qu'ils soient remplacés par un pacte du développement durable et de l'emploi, qui garantira emploi, croissance profitant à tous et protection de l'environnement; souligne que l'Union et les États membres développeront ainsi la marge de manœuvre nécessaire pour promouvoir l'investissement public, financer les services publics et leurs fonctions sociales, relancer l'activité économique, en particulier dans les secteurs de la production, et permettre une appropriation et un contrôle publics de secteurs stratégiques de l'économie; souligne en outre que cela permettra de s'assurer que la «flexibilité» que permet désormais l'Union ne soit pas suivie de mesures d'austérité, qui ont appauvri de grands pans de la société, comme cela a été le cas à la suite de la crise de 2008;

Or. en

22.7.2020

B9-0229/5

Amendement 5

Marc Botenga

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Paragraphe 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 quinquies. déplore toute forme de lien entre le fonds pour la relance et les mesures de réforme structurelle ou les conditionnalités visant à affaiblir les droits sociaux ou à détériorer les conditions de travail; réclame par conséquent l'abrogation du pacte de stabilité et de croissance, de la législation sur la gouvernance économique, du Semestre européen et de tout autre instrument y compris la conditionnalité structurelle qui limite les investissements publics et peut nuire aux services publics;

Or. en

22.7.2020

B9-0229/6

Amendement 6

João Ferreira, Sandra Pereira

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. déplore la baisse des financements du CFP 2021-2027 vers les fonds structurels et de cohésion, l'agriculture et le développement rural, ce qui empêche les États membres de parvenir à une convergence économique et sociale effective; exige, au contraire, que soient augmentés les moyens financiers alloués par le CFP à la politique de cohésion comme condition préalable à son approbation; déplore également la réduction massive du fonds de développement rural dans le cadre du plan de relance économique;

Or. en

22.7.2020

B9-0229/7

Amendement 7

João Ferreira, Sandra Pereira

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 ter. considère que le renforcement du budget de l'Union devrait essentiellement reposer sur les contributions des États membres, en fonction de leur RNB, afin de renforcer le rôle redistributif du budget et de garantir que ceux qui bénéficient le plus de l'intégration (du marché unique et de l'euro) contribuent davantage; est opposé à la création d'impôts européens;

Or. en

Amendement 8**Luke Ming Flanagan**

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B9-0229/2020****PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL**

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution**Paragraphe 4***Proposition de résolution*

4. déplore le fait que la focalisation exclusive sur les positions et intérêts nationaux compromette trop souvent la réalisation de solutions communes qui soient dans l'intérêt général; met en garde contre le fait que réaliser des coupes dans le CFP est contraire aux objectifs de l'Union; est notamment d'avis que les coupes proposées dans les programmes relatifs à la santé et à la recherche sont dangereuses dans le contexte d'une pandémie mondiale, que les coupes proposées dans les domaines de l'éducation, de la transformation numérique et de l'innovation mettent en péril l'avenir de la prochaine génération d'Européens, que les *coupes* proposées *dans les programmes visant à soutenir la transition des régions qui dépendent du carbone* vont à l'encontre du programme du pacte vert pour l'Europe, et que les coupes proposées en matière d'asile, de migration et de gestion des frontières fragilisent la situation de l'Union dans un monde toujours plus instable et incertain;

Amendement

4. déplore le fait que la focalisation exclusive sur les positions et intérêts nationaux compromette trop souvent la réalisation de solutions communes qui soient dans l'intérêt général; met en garde contre le fait que réaliser des coupes dans le CFP est contraire aux objectifs de l'Union; est notamment d'avis que les coupes proposées dans les programmes relatifs à la santé et à la recherche sont dangereuses dans le contexte d'une pandémie mondiale; que les coupes proposées dans les domaines de l'éducation, de la transformation numérique et de l'innovation mettent en péril l'avenir de la prochaine génération d'Européens; que les *réductions* proposées *du Feader et du FEAGA compromettent la capacité de l'agriculture à atteindre les objectifs de la stratégie «de la ferme à l'assiette» et de la stratégie en matière de biodiversité et* vont à l'encontre du programme du pacte vert pour l'Europe; et que les coupes proposées en matière d'asile, de migration et de gestion des frontières fragilisent la situation de l'Union dans un monde toujours plus instable et incertain;

Or. en

22.7.2020

B9-0229/9

Amendement 9

Helmut Scholz

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution

B9-0229/2020

PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. se félicite des conclusions du Conseil appelant à des mesures concrètes pour protéger le budget de l'Union contre la fraude et la corruption; réaffirme la conclusion du Conseil visant à garantir des ressources adéquates aux institutions impliquées dans la lutte contre la fraude et la corruption, notamment la Cour des comptes, l'OLAF, le Parquet européen, Eurojust et Europol; demande à cet égard que le budget du Parquet européen soit au moins équivalent à celui de l'OLAF; convient en outre avec le Conseil que la collecte et la comparabilité des informations sur les bénéficiaires finaux des financements européens sont essentielles pour protéger le budget de l'Union; souligne qu'il convient à cet égard de créer un système d'information uniforme et normalisé permettant aux États membres d'échanger en temps réel des informations sur les bénéficiaires finaux;

Or. en

Amendement 10**Manuel Bompard**

au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution**B9-0229/2020****PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, GUE/NGL**

Conclusions de la réunion extraordinaire du Conseil européen du 17 au 21 juillet 2020

Proposition de résolution**Paragraphe 9***Proposition de résolution**Amendement*

9. regrette vivement que le Conseil européen ait considérablement affaibli les efforts de la Commission et du Parlement visant à garantir le respect de l'état de droit, des droits fondamentaux et de la démocratie dans le cadre du CFP et de l'instrument «Next Generation EU»; demande encore une fois au colégislateur d'achever ses travaux sur le mécanisme proposé par la Commission en vue de protéger le budget de l'Union lorsqu'il existe une menace systémique pour les valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE et que les intérêts financiers de l'Union sont en jeu; insiste sur le fait que, pour être efficace, ce mécanisme doit être activé par une majorité qualifiée inversée; insiste sur le fait que ce mécanisme ne peut porter atteinte à l'obligation des entités publiques ou des États membres d'effectuer des paiements en faveur des bénéficiaires ou des destinataires finals; souligne que le règlement relatif à l'état de droit sera adopté par codécision;

9. regrette vivement que le Conseil européen ait considérablement affaibli les efforts de la Commission et du Parlement visant à garantir le respect de l'état de droit, des droits fondamentaux et de la démocratie dans le cadre du CFP et de l'instrument «Next Generation EU»; demande encore une fois **au colégislateur de mettre au rang de ses priorités l'achèvement** des travaux sur le mécanisme proposé par la Commission en vue de protéger le budget de l'Union lorsqu'il existe une menace systémique pour les valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE et que les intérêts financiers de l'Union sont en jeu, **et considère cette priorisation comme une condition préalable à l'adoption du CFP et de l'instrument «Next Generation EU»**; insiste sur le fait que, pour être efficace, ce mécanisme doit être activé par une majorité qualifiée inversée; insiste sur le fait que ce mécanisme ne peut porter atteinte à l'obligation des entités publiques ou des États membres d'effectuer des paiements en faveur des bénéficiaires ou des destinataires finals; souligne que le règlement relatif à l'état de droit sera adopté par codécision;

Or. en

